

Certains, dans notre pays, oublient l'apport économique de l'Ontario à la Confédération, offrant notamment des débouchés aux diplômés de tout le reste du Canada. Pendant 25 ans ou plus, l'Ontario était le cœur de l'activité économique, ce qui était dû à plusieurs raisons précises. La province de l'Ontario avait certains avantages économiques dans la confédération. Elle bénéficiait de crédits qui ont à la fois nuï et profité à son essor économique. Elle occupait une position stratégique par rapport à l'énorme marché de la population américaine. C'était un centre d'industries manufacturières et le haut lieu de la recherche au Canada.

L'Ontario procurait des emplois aux diplômés de tous les coins du pays lorsqu'il y avait pénurie d'emplois partout ailleurs. Je puis en témoigner, car je fus en 1950 au nombre des 62 ingénieurs chimistes sur 64 diplômés fraîchement émoulus de l'Université de l'Alberta qui durent venir trouver du travail en Ontario. L'Ontario a embauché des jeunes de tout le Canada. C'est l'Ontario qui a, dans une large mesure, soutenu l'activité économique et la recherche et le développement dans notre pays durant un grand nombre d'années lorsque l'activité était nulle dans bien des parties du pays. Je sais tout cela. J'ai énuméré à maintes reprises les avantages dont a joui l'Ontario au sein de la Confédération.

Mais tout comme aux États-Unis, la situation a changé au Canada. Tout comme aux États-Unis, les capitaux et la main-d'œuvre sont attirés par les perspectives de prospérité. S'il est, en fait, une chose à déplorer au Canada, ce sont les obstacles trop nombreux qui entravent le mouvement des capitaux et de la main-d'œuvre. Tout comme aux États-Unis où les perspectives économiques plus brillantes se sont déplacées de la côte est vers le centre du pays, puis du Centre vers la côte ouest et maintenant vers le Texas, le même phénomène s'observe au Canada. C'est une situation saine. Je ne trouve rien à redire au fait que l'Ontario ait été pendant longtemps la région la plus riche et dont le développement était le plus rapide, mais la situation a changé.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. Il ne peut poursuivre qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur adjoint: Le député peut poursuivre, mais je lui rappelle de s'en tenir au sujet du bill.

M. Yurko: Monsieur l'Orateur, je n'abuserai pas des privilèges des députés très longtemps, 30 ou 40 secondes tout au plus. Je tiens tout simplement à souligner qu'au chapitre de la création d'emplois, l'Ontario a joué un rôle déterminant ces dernières années. Le climat économique du pays varie. Il tend en partie vers l'Est à cause des ressources de la région de Terre-Neuve, en partie vers l'Ouest et en grande partie vers le Nord, vers le Yukon.

Je voudrais signaler que dans une confédération, un ensemble de régions et de ressources différentes, c'est une bonne chose. Les Canadiens sont chanceux parce qu'ils peuvent déménager n'importe où dans ce vaste pays, cette immensité très riche, et profiter de ses possibilités. Dans la plupart des cas, ils peuvent le faire sans sacrifier leur culture, leur langue et leurs racines.

Crédit d'impôt à l'emploi—Loi

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord féliciter le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy); sa tâche est très ardue et je lui offre mes bons vœux. Je voudrais également féliciter madame le Président de sa nomination ainsi que tous ceux qui occupent le fauteuil.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a formulé une requête très simple. Je voudrais citer un passage du discours qu'il a fait en présentant la modification:

L'objet de ce bill est très simple. Il s'agit simplement de prolonger d'un an le programme de crédit d'impôt à l'emploi qui a été instauré en 1978 pour assurer divers crédits d'impôt aux employeurs privés afin de les inciter à créer des emplois supplémentaires ou de nouveaux emplois.

Je voudrais citer un autre passage:

L'an dernier, le programme des crédits d'impôt a fourni près de 50,000 emplois supplémentaires, selon nos meilleures estimations, au coût d'environ 100 millions.

Je passe ensuite à la phrase suivante qui me frappe particulièrement:

D'après nos estimations, il appert qu'environ 60 p. 100 des personnes qui ont profité de ses bienfaits ont été des jeunes.

Très bien jusqu'ici, mais il enchaîne en disant:

Le programme de crédit d'impôt semble avoir porté ses fruits, surtout dans l'industrie manufacturière, et il a eu aussi des effets bénéfiques dans les régions.

J'ai seulement deux brèves observations à faire au ministre. Si je puis retenir son attention pas plus de quatre minutes, je dirai ce que j'ai à dire pour ensuite reprendre mon siège.

Je veux souligner qu'en tant que chef d'une petite entreprise, j'ai eu l'occasion de connaître ce programme à l'extrémité réceptrice, si je peux m'exprimer ainsi. A mon avis, toute cette mesure se prête aux abus. Les indices que j'ai recueillis et que je voudrais vous communiquer, indiquent en fait qu'on en a joliment abusé.

A ma connaissance, il est arrivé à plusieurs reprises qu'un homme d'affaires qui demande au bureau local de la main-d'œuvre de lui trouver quelqu'un pour remplir un poste vacant, reçoive quelque temps plus tard la visite d'un employé de la main-d'œuvre venu lui proposer de s'inscrire au programme et lui disant qu'il était admissible du fait qu'il s'agissait d'un nouvel emploi. J'estime que ce n'est pas là l'objectif de la loi, mais c'est pourtant ce qui se passe. D'après certaines estimations, il y aurait des abus de ce genre dans 30 à 40 p. 100 des cas, le crédit d'impôt à l'emploi étant réclamé en dépit du fait que ces gens auraient été embauchés de toute façon. Si la modification est adoptée, et je suis persuadé qu'elle le sera, j'espère que le ministre entreprendra une évaluation sérieuse de cet aspect du programme.

● (1550)

En terminant, je voudrais transmettre quelques renseignements au ministre et lui demander d'intercéder auprès de son collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) au sujet d'une affaire étroitement liée aux programmes de création d'emplois dans le nord de l'Alberta. Je voudrais lui signaler que 16,000 emplois ont été créés durant la construction de l'usine de Syncrude, 10,000 en Alberta et 6,000 autres ailleurs au Canada. Un mot au sujet des avantages par rapport au coût. Le coût de construction dépassait 2 milliards de dollars dont plus de 300 millions ont servi à acheter des biens dans la région centrale du Canada. Presque toutes les provinces ont reçu des commandes liées à la construction de cette usine colossale. En outre, Syncrude a